**République Islamique de Mauritanie**



**Ministère d’Etat à l’Education Nationale, à l’Enseignement supérieur**

**Et à la Recherche scientifique**

Direction des Projets Education & formation



**Programme National pour le Développement du Secteur de l’Éducation (PNDSE)**

Date : **16/06/2013**

**Avis à Manifestations d’Intérêt**

**Service de consultants :** **Suivi et supervision technique des travaux de construction de salles de classe destinées à l’enseignement fondamental**

1. Cet Avis à Manifestation d’Intérêt fait suite au Plan Prévisionnel de Passation des Marchés paru dans le journal Horizon *N° 6027, en date du jeudi 13/06/2013 et sur le site web : www.pmd.mr/*
2. La **République Islamique de Mauritanie** et l’Agence Française de Développement (AFD) ont signé un accord de financement, pour contribuer au financement du coût du Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE) dans le cadre du C2D3.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du marché de suivi et la supervision technique des travaux de construction de salles de classe destinées à l’enseignement fondamental.

1. La Direction des Projets Education-Formation du Ministère d’Etat à l’Education Nationale, à l’Enseignement Supérieur et à la Recherche Scientifique envisage le recrutement de trois bureaux pour le suivi des travaux répartis en zones suivantes :
2. Zone 1 : Nouakchott. :

Il s’agit du suivi et la supervision technique des travaux de construction de 88 salles de classe réparties comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lot 7 | Nouakchott A:Toujounin, Riad | 30 |
| Lot 8 | Nouakchott B: Arafat, El Mina, Tevragh Zeina, Sebkha | 29 |
| Lot 9 | Nouakchott C: Dar Naim, Teyaret, Ksar | 29 |

1. Zone 2 : Wilayas du Nord :

Il s’agit du suivi et la supervision technique des travaux de construction de 58 salles de classe réparties comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lot 5 | Nouadhibou A  | 21 |
| Lot 6 | Nouadhibou B | 22 |
| Lot 1 | Atar, Zouérate  | 15 |

1. Zone 3 : Wilayas du Sud-Est :

Il s’agit du suivi et la supervision technique des travaux de construction de 57 salles de classe réparties comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lot 2 | Néma, Kiffa | 24 |
| Lot 3 | Kaédi, Aleg, Sélibaby | 18 |
| Lot 4 | Rosso | 15 |

1. L’objectif de la mission est d’assurer, pour le compte de l’Administration, les prestations de maîtrise d’œuvre afférent au suivi et la supervision technique des travaux d'exécution relatifs aux zones ci-dessus.

Le bureau mettra en place une équipe comprenant le personnel suivant :

* pour la zone 1 :
* Deux ingénieurs de génie civil, coordinateurs de la mission ;
* Neuf (09) techniciens de GC sur les chantiers.
* pour la zone 2 :
* Un ingénieur de génie civil, coordinateur de la mission ;
* Quatre (04) techniciens de GC sur les chantiers.
* pour la zone 3 :
* Un ingénieur de génie civil, coordinateur de la mission ;
* Six (06) techniciens de GC sur les chantiers.

Le délai d’exécution des prestations est estimé à 12 mois pour chaque zone.

1. La Direction des Projets Education – Formation (DPEF) invite les bureaux admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus et à présenter les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour les exécuter : la nature des activités du candidat et le nombre d’années d’expérience, ses qualifications dans le domaine, notamment les références concernant l’exécution de marchés analogues. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives.

L’évaluation des manifestations d’intérêts sera faite sur la base des critères ci-après :

1) Expérience générale : (40 points)

À raison de 4 points par mission dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

2) Expérience spécifique : (60 points)

À raison de 06 points par mission de suivi des travaux de construction dans le domaine du bâtiment au cours des dix dernières années.

1. Une liste des candidats présentant les meilleures compétences requises pour exécuter les prestations sera établie par l’Autorité contractante. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat par zone sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le coût de la proposition (SBQC).

La liste restreinte des bureaux de consultant sera de 6 bureaux maximum par zone. Aucun bureau ne peut figurer sur la liste restreinte de deux zones.

1. Chaque candidat devra indiquer la ou les zone(s) pour la(es)quelle(s) il manifeste son intérêt. Dans le cas où plusieurs zones sont ciblées, le candidat devra les classer par ordre de préférence.
2. L’administration se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu’une suite partielle à cet Avis à Manifestation d’Intérêts.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l’adresse ci-dessous de 09 heures du matin à 15 heures de l’après Midi (Heure GMT), pendant les jours ouvrables (du dimanche au jeudi) :

Direction des Projets Education – Formation

BP. : 6541, Nouakchott – Mauritanie

Tél. : +222 45 25 20 63, FAX : +222 45 25 15 13

Email: d.dpef@dpef.mr

1. Les manifestations d’intérêt doivent être transmises à l’adresse ci-dessous au plus tard le **mercredi 17 juillet à 10 heures TU**. l’adresse susmentionnée :

**A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education – Formation.**

**Rue 42-037 T.Z**

**BP 6541**

**Téléphone ; (+222) 45 25 20 63, Fax : (+222) 45 25 15 13**

**Nouakchott - Mauritanie**

Ou envoyées par courriel à l’adresse mail suivante : **mosm@dpef.mr**

**Le Directeur des Projets Education/Formation**

**Toinsy Ould Mokhtar**